

**Assemblée réunie  
de la Commission communautaire commune**

**Verenigde vergadering van de  
Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie**

**Séance plénière  
du vendredi 12 juillet 2002**

**Plenaire vergadering  
van vrijdag 12 juli 2002**

SOMMAIRE

INHOUDSOPGAVE

	Pages
EXCUSES	235
PROJETS D'ORDONNANCE	
— Projet d'ordonnance portant assentiment au : Traité de Nice modifiant le Traité sur l'Union européenne, les Traités instituant les Communautés européennes et certains Actes connexes, aux Protocoles A, B et C et à l'Acte final, faits à Nice le 26 février 2001 (n <sup>os</sup> B-79/1 et 2 – 2001/2002)	235
Discussion générale — <i>Orateur</i> : <b>M. Jean-Pierre Cornelissen</b> , rapporteur	235
Discussion des articles	235
— Projet d'ordonnance portant assentiment à : l'Accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République arabe d'Egypte, d'autre part, aux Annexes I, II, III, IV, V et VI, aux Protocoles 1, 2, 3, 4 et 5 et à l'Acte final, faits à Luxembourg, le 25 juin 2001 (n <sup>os</sup> B-80/1 et 2 – 2001/2002)	236
Discussion générale — <i>Orateur</i> : <b>Mme Danielle Caron</b> , rapporteuse	236
Discussion des articles	237

	Blz.
VERONTSCHULDIGD	235
ONTWERPEN VAN ORDONNANTIE	
— Ontwerp van ordonnantie houdende instemming met : het Verdrag van Nice houdende wijziging van het Verdrag betreffende de Europese Unie, de Verdragen tot oprichting van de Europese Gemeenschappen en sommige bijbehorende Akten, met de Protocollen A, B en C en met de Slotakte, opgemaakt te Nice op 26 februari 2001 (nrs. B-79/1 en 2 – 2001/2002)	235
Algemene bespreking — <i>Spreker</i> : <b>de heer Jean-Pierre Cornelissen</b> , rapporteur	235
Artikelsgewijze bespreking	235
— Ontwerp van ordonnantie houdende instemming met : de Europees-Mediterrane Overeenkomst waarbij een associatie tot stand wordt gebracht tussen de Europese Gemeenschappen en hun lidstaten, enerzijds, en de Arabische Republiek Egypte, anderzijds, met de Bijlagen I, II, III, IV, V en VI, met de Protocollen 1, 2, 3, 4 en 5 en met de Slotakte, opgemaakt te Luxemburg op 25 juni 2001 (nrs. B-80/1 en 2 – 2001/2002)	236
Algemene bespreking — <i>Spreker</i> : <b>mevrouw Danielle Caron</b> , rapporteur	236
Artikelsgewijze bespreking	237
	233

	Pages		Blz.
	—		—
HOMMAGE A MME HUYTEBROECK	237	EERBETOON AAN MEVROUW HUYTEBROECK	237
VOTES NOMINATIFS		NAAMSTEMMINGEN	
— sur l'ensemble du projet d'ordonnance portant assentiment au : Traité de Nice modifiant le Traité sur l'Union européenne, les Traités instituant les Communautés européennes et certains Actes connexes, aux Protocoles A, B et C et à l'Acte final, faits à Nice le 26 février 2001 (n <sup>os</sup> B-79/1 et 2 – 2001/2002)	239	— over het geheel van het ontwerp van ordonnantie houdende instemming met : het Verdrag van Nice houdende wijziging van het Verdrag betreffende de Europese Unie, de Verdragen tot oprichting van de Europese Gemeenschappen en sommige bijbehorende Akten, met de Protocollen A, B en C en met de Slotakte, opgemaakt te Nice op 26 februari 2001 (nrs. B-79/1 en 2 – 2001/2002)	239
— sur l'ensemble du projet d'ordonnance portant assentiment à : l'Accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République arabe d'Egypte, d'autre part, aux Annexes I, II, III, IV, V et VI, aux Protocoles 1, 2, 3, 4 et 5 et à l'Acte final, faits à Luxembourg, le 25 juin 2001 (n <sup>os</sup> B-80/1 et 2 – 2001/2002)	240	— over het geheel van het ontwerp van ordonnantie houdende instemming met : de Europees-Mediterrane Overeenkomst waarbij een associatie tot stand wordt gebracht tussen de Europese Gemeenschappen en hun lidstaten, enerzijds, en de Arabische Republiek Egypte, anderzijds, met de Bijlagen I, II, III, IV, V en VI, met de Protocollen 1, 2, 3, 4 en 5 en met de Slotakte, opgemaakt te Luxemburg op 25 juni 2001 (nrs. B-80/1 en 2 – 2001/2002)	240

PRESIDENCE DE MME MAGDA DE GALAN, PRESIDENTE

VOORZITTERSCHAP VAN MEVROUW MAGDA DE GALAN, VOORZITTER

*La séance plénière est ouverte à 19 h 55.*

*De plenaire vergadering wordt geopend om 19.55 uur.*

**Mme la Présidente.** — Je déclare ouverte la séance plénière de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune du vendredi 12 juillet 2002.

Ik verklaar de plenaire vergadering van de Verenigde Vergadering van de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie van vrijdag 12 juli 2002 geopend.

**EXCUSES**

**VERONTSCHULDIGD**

**Mme la Présidente.** — Ont prié d'excuser leur absence :

Mme Audrey Rorive, MM. Denis Grimberghs, Erik Arckens et Mme Françoise Schepmans.

Verontschuldigen zich voor hun afwezigheid : mevrouw Audrey Rorive, de heren Denis Grimberghs, Erik Arckens en mevrouw Françoise Schepmans.

**PROJET D'ORDONNANCE PORTANT ASSENTIMENT :  
AU TRAITE DE NICE MODIFIANT LE TRAITE SUR  
L'UNION EUROPEENNE, LES TRAITES INSTITUANT  
LES COMMUNAUTES EUROPEENNES ET CERTAINS  
ACTES CONNEXES, AUX PROTOCOLES A, B, ET C ET  
A L'ACTE FINAL, FAITS A NICE LE 26 FEVRIER 2001**

*Discussion générale*

**ONTWERP VAN ORDONNANTIE HOUDENDE INSTEM-  
MING MET : HET VERDRAG VAN NICE HOUDENDE WIJ-  
ZIGING VAN HET VERDRAG BETREFFENDE DE EURO-  
PESE UNIE, DE VERDRAGEN TOT OPRICHTING VAN  
DE EUROPESE GEMEENSCHAPPEN EN SOMMIGE BIJ-  
BEHORENDE AKTEN, MET DE PROTOCOLLEN A, B EN  
C EN MET DE SLOTAKTE, OPGEMAAKT TE NICE OP  
26 FEBRUARI 2001**

*Algemene bespreking*

**Mme la Présidente.** — Mesdames, Messieurs, l'ordre du jour appelle la discussion générale du projet d'ordonnance.

Dames en Heren, aan de orde is de algemene bespreking van het ontwerp van ordonnantie.

La discussion générale est ouverte.

De algemene bespreking is geopend.

La parole est à M. Jean-Pierre Cornelissen, rapporteur.

**M. Jean-Pierre Cornelissen,** rapporteur. — Madame la Présidente, chers Collègues, je serai très bref, mais ce n'est pas aujourd'hui que je vais pouvoir battre le record toutes catégories établi par un ancien membre de cette Assemblée, Mme Van Tichelen, lors de la discussion du Traité d'Amsterdam.

Mon rapport sera indirectement proportionnel à la longueur du précédent, puisque dans celui-là il fallait tout de même expliquer ce que le ministre et les différents intervenants avaient dit.

Dans ce cas-ci, le ministre s'est tout simplement référé à l'exposé qu'il avait fait en commission des Finances du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, en octobre 2001. Pour le reste, la discussion générale n'a pas donné lieu à de nouvelles interventions. Par conséquent, les articles, ainsi que l'ensemble du projet d'ordonnance sont adoptés à l'unanimité des 17 membres présents.

Voilà, Madame la Présidente, j'espère entrer en ligne de compte pour le record des rapports les plus brefs.

**Mme la Présidente.** — Quelqu'un demande-t-il la parole ?  
(*Non.*)

La discussion générale est close.

De algemene bespreking is gesloten.

*Discussion des articles*

*Artikelsgewijze bespreking*

**Mme la Présidente.** — Nous passons à la discussion des articles du projet d'ordonnance.

Wij vatten de artikelsgewijze bespreking van het ontwerp van ordonnantie aan.

**Article 1<sup>er</sup>.** La présente ordonnance règle une matière visée à l'article 135 de la Constitution.

**Artikel 1.** Deze ordonnantie regelt een aangelegenheid als bedoeld in artikel 135 van de Grondwet.

— Adopté.

Aangenomen.

**Art. 2.** Le Traité de Nice modifiant le Traité sur l'Union européenne, les Traités instituant les Communautés européennes et certains Actes connexes, les Protocoles A, B et C et l'Acte final, faits à Nice le 26 février 2001, sortiront, en ce qui concerne la Commission communautaire commune, leur plein et entier effet.

**Art. 2.** Het Verdrag van Nice houdende wijziging van het Verdrag betreffende de Europese Unie, de Verdragen tot oprichting van de Europese Gemeenschappen en sommige bijbehorende Akten, de Protocolen A, B en C en de Slotakte, opgemaakt te Nice op 26 februari 2001, zullen, wat de Gemeenschappelijke Commissie betreft, volkomen uitwerking hebben.

— Adopté.

Aangenomen.

**Mme la Présidente.** — Le vote sur l'ensemble du projet d'ordonnance aura lieu ultérieurement.

De stemming over het geheel van het ontwerp van ordonnantie zal straks plaatshebben.

**PROJET D'ORDONNANCE PORTANT ASSENTIMENT AU :  
L'ACCORD EURO-MEDITERRANEEN ETABLISSANT  
UNE ASSOCIATION ENTRE LES COMMUNAUTES  
EUROPEENNES ET LEURS ETATS MEMBRES, D'UNE  
PART, ET LA REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE, D'AUTRE  
PART, AUX ANNEXES I, II, III, IV, V ET VI, AUX PRO-  
TOCOLES 1, 2, 3, 4 ET 5 ET A L'ACTE FINAL, FAITS A  
LUXEMBOURG, LE 25 JUIN 2001**

*Discussion générale*

**ONTWERP VAN ORDONNANTIE HOUDENDE INSTEM-  
MING MET : DE EUROPEES-MEDITERRANE OVEREEN-  
KOMST WAARBIJ EEN ASSOCIATIE TOT STAND  
WORDT GEBRACHT TUSSEN DE EUROPESE GEMEEN-  
SCHAPPEN EN HUN LIDSTATEN, ENERZIJD, EN DE  
ARABISCHE REPUBLIEK EGYPT, ANDERZIJD, MET  
DE BIJLAGEN I, II, III, IV, V EN VI, MET DE PROTOCOL-  
LEN 1, 2, 3, 4 EN 5 EN MET DE SLOTAKTE, OPGEMAAKT  
TE LUXEMBURG OP 25 JUNI 2001**

*Algemene bespreking*

**Mme la Présidente.** — Mesdames, Messieurs, l'ordre du jour appelle la discussion générale du projet d'ordonnance.

Dames en Heren, aan de orde is de algemene bespreking van het ontwerp van ordonnantie.

La discussion générale est ouverte.

De algemene bespreking is geopend.

La parole est à Mme Danielle Caron, rapporteur.

**Mme Danielle Caron,** rapporteur. — Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, chers Collègues, au nom des commissions réunies de la Santé et des Affaires sociales, je viens vous faire rapport du projet d'ordonnance portant assentiment à l'Accord euro-méditerranéen, établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République arabe d'Egypte, d'autre part.

Cet accord a été signé à Luxembourg le 25 juin 2001. Il est dans la droite ligne des accords déjà signés dans les années '70 avec le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Jordanie, le Liban, la Syrie et, déjà l'Egypte. Pour rappel, le Conseil a donné mandat, en 1994, à la commission de négocier un tel accord et cet accord est le fruit de négociations entamées en janvier 1995.

Cet accord a pour objet de remplacer l'accord de coopération signé en 1977 avec l'Egypte et de renforcer les relations entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République arabe d'Egypte, d'autre part, et ce en se fondant sur le partenariat et la réciprocité.

Les principaux éléments de l'accord sont :

- un dialogue politique régulier;
- le renforcement de la zone libre-échange;
- l'instauration de dispositions relatives à la circulation des personnes et des capitaux;
- le renforcement de la coopération économique;
- l'instauration d'une coopération sociale;
- la promotion d'une coopération culturelle;
- l'établissement d'une coopération financière en faveur de l'Egypte;
- la création de deux conseils d'association, aux niveaux ministériel et des fonctionnaires.

Le Conseil d'Etat, en date du 19 avril 2002, a donné un avis favorable à ce projet.

Je terminerai ce rapport en vous précisant que ce projet a été adopté à l'unanimité des 17 membres présents.

Je vous remercie.

**Mme la Présidente.** — Quelqu'un demande-t-il la parole ?  
(Non.)

La discussion générale est close.

De algemene bespreking is gesloten.

*Discussion des articles*

*Artikelsgewijze bespreking*

**Mme la Présidente.** — Nous passons à la discussion des articles du projet d'ordonnance.

Wij vatten de artikelsgewijze bespreking van het ontwerp van ordonnantie aan.

**Article 1<sup>er</sup>.** La présente ordonnance règle une matière visées à l'article 135 de la Constitution.

**Artikel 1.** Deze ordonnantie regelt een aangelegenheid als bedoeld in artikel 135 van de Grondwet.

— Adopté.

Aangenomen.

**Art. 2.** L'Accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part et la République arabe d'Egypte, d'autre part, aux Annexes I, II, III, IV, V et VI, aux Protocoles 1, 2, 3, 4 et 5 et à l'Acte final, faits à Luxembourg, le 25 juin 2001, sortiront, en ce qui concerne la Commission communautaire commune, leur plein et entier effet.

**Art. 2.** De Europees-Mediterrane Overeenkomst waarbij een associatie tot stand wordt gebracht tussen de Europese Gemeenschappen en hun lidstaten, enerzijds, en de Arabische Republiek Egypte, anderzijds, de Bijlagen I, II, III, IV, V en VI, de Protocollen 1, 2, 3, 4 et 5 en de Slotakte, opgemaakt te Luxemburg op 25 juni 2001, zullen, wat de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie betreft, volkomen uitwerking hebben.

— Adopté.

Aangenomen.

**HOMMAGE A MME HUYTEBROECK**

**EERBETOON AAN MEVROUW HUYTEBROECK**

**Mme la Présidente.** — Le vote sur l'ensemble du projet d'ordonnance aura lieu ultérieurement.

De stemming over het geheel van het ontwerp van ordonnantie zal straks plaatshebben.

Mes chers Collègues, malgré les aléas de l'agenda, nous pourrions, à 20 heures précises, débiter les votes. Je vais faire à présent demander de sonner afin que tous les membres puissent se joindre à moi pour féliciter Mme Huytebroeck, qui est appelée à d'autres fonctions.

Chers Collègues, avant de passer aux votes, je voudrais, en mon nom personnel et au nom de tous mes collègues, consacrer un moment d'amitié à Mme Huytebroeck.

Mme Huytebroeck fait partie de notre Assemblée depuis le début de son existence. Si nos travaux avaient débordé dans la nuit nous aurions été le 13. Je ne sais pas si cette date est un porte-bonheur, nous sommes le vendredi 12, mais nous faisons comme si ...

Je voudrais dire à Mme Huytebroeck à quel point nous avons apprécié son travail d'aiguillon positif, de chef de groupe constructive et en tout cas de collègue irréprochable.

Je sais que Mme Huytebroeck ne voulait à aucun prix manquer ce moment où elle nous dirait simplement au revoir. En effet, on ne dit jamais adieu en politique, sauf quand on en est chassé. Ce n'est pas votre cas. Vous nous quittez parce qu'on souhaite votre présence à un plus haut niveau.

Si vous jouez en division supérieure, Madame Huytebroeck, en classe A, essayez de ne pas prendre de l'EPEO et de toujours défendre votre Région bruxelloise.

Au nom de tous nos collègues et pour ne pas commettre d'im-pair, j'ai demandé de choisir des fleurs qui soient celles de la région. Des iris.

**M. Marc Cools.** — L'emballage est bleu. (*Rires.*)

**Mme la Présidente.** — La couleur de l'emballage est choisie par le fleuriste.

(*Mme Magda De Galan, Présidente, remet le bouquet de fleurs à Mme Evelyne Huytebroeck.*)

(*Vifs applaudissements.*)

La parole est à Mme Evelyne Huytebroeck.

**Mme Evelyne Huytebroeck.** — Madame la Présidente, ceci est ma dernière intervention et elle sera brève car la journée a été longue.

Je voudrais vous dire aujourd'hui, non sans émotion, combien mon choix très récent de partir vers des lieux fédéraux n'a pas été facile à faire. Je crois que plusieurs d'entre vous le savent. Ce choix a été difficile à la fois pour des raisons personnelles parce que je crois que nous avons construit un groupe solide dans l'opposition peut-être mais toujours dans un esprit constructif et, comme vous l'avez dit, Madame la Présidente, dans l'intention de faire avancer notre projet d'écologistes et de progressistes dans une Région bruxelloise forte.

Une région dont j'ai connu, avec certains d'entre vous dans cette assemblée, les premiers balbutiements, sur les bancs du Sénat, au pigeonier de la Maison des parlementaires et ensuite, dans cet extraordinaire bâtiment du Lombard.

Les premières grandes ordonnances, de l'urbanisme, du patrimoine, la création de la société du Port, de l'ABP, de l'IBGE, j'en

passee. Trois législatures, trois présidences, oh combien différentes mais toutes passionnées et soucieuses de faire respecter le Parlement.

Des collègues multiples dont j'ai pu, pour beaucoup, apprécier, au-delà des options politiques, les qualités humaines et souvent l'esprit de collaboration.

Trois gouvernements, trop masculins à mon goût, mais dont certains ministres ont toujours voulu privilégier le choix bruxellois.

Ce sont aussi quelques journalistes de la première heure — Jean Vandriessche, Pascal Sac — qui, fidèles parmi les fidèles nous suivent depuis le premier jour.

C'est un personnel d'assemblée ainsi que des collaborateurs discrets mais indispensables des compte-rendus sans qui nos séances n'existeraient pas et parmi lesquels j'ai rencontré des personnes chaleureuses et attachantes.

Je veux aussi aujourd'hui en profiter pour passer le flambeau de mon groupe à mon collègue Christos Doukeridis qui mènera le groupe Ecolo avec autant de force et de détermination que je l'ai fait. Je profite également de l'occasion pour dire qu'il sera remplacé comme chef de groupe à la Cocof par ma collègue Dominique Braeckman. Je tiens également à souhaiter la bienvenue et bon vent à ma suppléante Marie-Rose Geuten.

Je quitte cette assemblée, je ne quitte pas Bruxelles, que j'aurai à cœur de défendre de là où je serai, toujours avec passion et que j'accompagne d'un peu plus loin peut-être. « C'était donc la dernière séance » comme chante Eddy Mitchell, mon crooner préféré. *(Vifs applaudissements.)*

**Mme la Présidente.** — La parole est à M. Michel Lemaire.

**M. Michel Lemaire.** — Madame la Présidente, c'est parce que je suis aussi ancien qu'Evelyne dans ce Parlement que mon chef de groupe et mes collègues m'ont suggéré de prendre la parole.

Contrairement à vous, Madame la Présidente, nous comptons passer la nuit ensemble. Ce sera son cadeau d'adieu pour lui expliquer combien nous avons été ravis de partager ces treize années, avec des liens qui sont peut-être un peu plus étroits que d'autres puisque nous avons connu souvent un sort identique dans les rangs de cette assemblée et que nous avons eu le bonheur d'être chef de groupe à la Cocof pendant un certain nombre d'années.

A l'instar de ce que la présidente a dit, je voudrais remercier Evelyne pour ce qu'elle a apporté à la fois de bonne humeur, de correction, de connaissance de ses dossiers, d'esprit de participation et aussi de détente.

J'ai essayé de trouver des mots pour la faire pleurer, mais il paraît que ce n'est pas possible. Elle est contente comme tout d'aller là-bas ! J'en resterai donc là et, au nom du groupe CDH, je voudrais lui offrir ces quelques fleurs. Comme nous sommes attentifs au fait que nous souhaitons qu'elle poursuive sa carrière quelques semaines encore, il n'y a qu'une rose rouge, les autres sont oranges.

*(M. Michel Lemaire remet un bouquet de fleurs à  
Mme Evelyne Huytebroeck.)*

*(Applaudissements sur la majorité des bancs.)*

**Mme la Présidente.** — La parole est à Mme Marion Lemesre.

**Mme Marion Lemesre.** — Madame la Présidente, je prends également la parole comme « dinosaure » de cette assemblée, puisque j'ai aussi eu le plaisir de siéger aux côtés d'Evelyne sur les bancs de l'opposition, depuis 1989. La vie politique a fait que nous nous sommes retrouvés face à face par la suite.

Evelyne est sans doute, avec un certain nombre d'entre nous, un parlementaire qui a forgé sa carrière politique sur les bancs de ce Parlement bruxellois. Mais je voudrais également saluer la mère qui, tout au long de cette carrière bruxelloise, a porté sa famille.

Je lui souhaite bon vent dans cette nouvelle fonction qui l'attend et beaucoup de bonheur dans sa vie personnelle. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

**Mevrouw de Voorzitter.** — Het woord is aan mevrouw Brigitte Grouwels.

**Mevrouw Brigitte Grouwels.** — Mevrouw Huytebroeck, namens mijn fractie wens ik u op mijn beurt het allerbeste toe.

Wij hebben u vooral leren kennen en waarderen tijdens de onderhandelingen over de vorming van de huidige regering. Toen hebben we uren en nachten samen rond de tafel doorgebracht en dat hoeven we vandaag gelukkig niet. Daarbij is ons vooral uw kritische constructieve houding opgevallen en de hechte fractie die u tot stand heeft kunnen brengen. Het is in de politiek altijd belangrijk te weten met wie men eigenlijk te doen heeft. Als de partners een duidelijke lijn voorstaan, dan vergemakkelijkt zulks — ondanks de meningsverschillen — het politiek werk, wordt de discussie duidelijker en is het eenvoudiger om tot samenwerking en eensgezindheid te komen.

We wensen u het allerbeste toe in uw nieuwe belangrijke functie in uw partij. Overigens vinden we dat uw partij wel heel strenge regels oplegt, waardoor u geen Brussels mandaat meer kunt cumuleren. Evenzeer als anderen hopen we dat u Brussel en het belang van de Brusselse inwoners in uw functie voor ogen zult houden. Veel geluk. *(Applaus op alle banken.)*

**Mme la Présidente.** — La parole est à M. Rudi Vervoort.

**M. Rudi Vervoort.** — Madame la Présidente, je voudrais m'exprimer en tant que « jeune » dans ce Parlement, car jusqu'à présent nous n'avons entendu que les « dinosaures ».

L'expérience commune avec Evelyne est brève, mais néanmoins assez enrichissante. Quand je me suis retrouvé à côté d'elle, je ne dirai pas que je n'en menais pas large, mais au vu des événements politiques qui s'étaient déroulés en juin-juillet 1999, je me disais que les choses ne seraient sans doute pas évidentes — à tort, bien entendu — entre le groupe socialiste et le groupe Ecolo, d'autant que certains l'avaient instituée vestale des accords de la majorité.

Mais assez rapidement, la vie politique a repris le dessus. D'ailleurs, faire de la politique dans la durée implique de traverser des moments difficiles, de les surmonter et de continuer.

Dans le chef du groupe Ecolo, et particulièrement dans le chef d'Evelyne, assez rapidement, les enjeux politiques ont repris le dessus sur les querelles personnelles ou autres, ce qui a permis au groupe Ecolo non seulement d'exister, mais aussi de peser sur la vie de ce Parlement.

Les statuts d'Ecolo sont ce qu'ils sont, même si j'ai l'impression qu'ils évoluent — dans le bon sens, bien sûr ! — (*Sourires.*)

Puisque Jacques Bauduin a estimé qu'Evelyne était la mieux placée pour défendre le groupe des gauches, je lui souhaite bon vent, plein succès dans sa mission et je lui dis à bientôt ! (*Vifs applaudissements.*)

**Mme la Présidente.** — La parole est à M. Alain Adriaens.

**M. Alain Adriaens.** — Madame la Présidente, je vous remercie, au nom de mon groupe, d'avoir organisé ce que vous avez appelé « un petit moment d'amitié » car je sais qu'il représente « un petit moment d'émotion » pour plusieurs membres de mon groupe.

Comme vous le savez, chers Collègues, depuis 1989, Evelyne a toujours été une figure marquante, un des piliers de notre groupe : que ce soit pour résister aux grands méchants loups qui, en 1989, ne rêvaient que de faire une bouchée de ces huit tendres jeunets débarqués on ne savait d'où, sans même un vieux routier pour les encadrer, ou que ce soit en 2002, comme chef de groupe d'une formation politique beaucoup plus importante, oserais-je dire respectée, elle s'est adaptée à toutes les situations avec le même brio, la même décontraction efficace.

Cela, vous le savez, chers collègues. Ce que vous en connaissez sans doute pas, c'est sa formidable capacité à animer et à dynamiser notre groupe : soirées festives bien arrosées, voyages d'études dans des villes qui nous donnaient des tas de bonnes idées, mises au vert dans des coins idylliques, support de l'équipe belge de foot, agrémenté de cuisine japonaise ... Son imagination débordante de bonnes idées, alliant politique et plaisir, a fait de notre groupe non seulement un groupe politiquement cohérent mais, j'ose le dire, un groupe d'amis, alors que, vous le savez, tout en politique pousse à être au minimum concurrents. C'est une des forces qu'Evelyne nous a données et rien que pour ses dons d'animatrice, sans parler d'autres dons que je tairai afin de ne pas heurter sa modestie, je sais qu'elle manquera beaucoup à notre groupe et énormément à moi ! (*Vifs applaudissements.*)

(*M. Alain Adriaens offre des fleurs à  
Mme Evelyne Huytebroeck.*)

**Mme la Présidente.** — La parole est à M. Didier Gosuin, au nom du gouvernement.

**M. Didier Gosuin,** membre du Collège réuni compétent pour la Politique de Santé. — Madame la Présidente, au-delà de la vie politique, des oppositions, des débats, essentiels, en démocratie, il est important que chacun d'entre nous garde le respect de la démocratie

— Evelyne a toujours su le faire — car c'est une barrière qu'il ne faut jamais franchir. Les débats sont sains et lorsqu'il y a des questions essentielles, nous pouvons nous réunir. Il faut remercier les chefs de groupe, en particulier Evelyne qui nous quitte aujourd'hui, d'avoir accompli un travail de promotion et de développement de la Région bruxelloise et surtout, un travail pour une meilleure citoyenneté et pour toujours plus de démocratie.

Le gouvernement voudrait vous remercier, Madame Huytebroeck. Le travail politique est en effet un travail difficile, souvent décrié, qui consiste à défendre des idées, à se battre d'une façon que d'aucuns jugeront parfois puérile; c'est pourtant à travers le débat d'idées que progresse la démocratie, tout en sachant qu'en cas de menace, les partis démocratiques et leurs responsables resteront unis sur une même ligne de front. (*Vifs applaudissements.*)

**Mme la Présidente.** — Je ne dirai pas que la messe est dite mais tout le monde vous a souhaité bon vent. Dans ma naïveté, j'ai écrit la même chose sur ma petite carte.

J'espère que le vent sera alizé pour faire tourner les éoliennes.

**Mme Evelyne Huytebroeck.** — Le 13 est un chiffre porte-bonheur. J'ai rencontré mon mari un vendredi 13 et notre union tient toujours.

**Mme la Présidente.** — Après ce petit moment d'émotion et de bonheur, j'adresse aussi mes vœux à Christos Doulkeridis.

Voilà encore une femme qui nous quitte pour un homme ! Heureusement, c'est une femme qui « monte » puisqu'elle accède aux fonctions de quasi-présidente de parti. J'allais dire président de parti, mais, chez Ecolo, ce sera dans deux générations. Enfin, c'est tout comme et cela nous fait plaisir à tous.

Vous avez aussi le bonjour de M. Chabert, un ancien comme vous.

## VOTES NOMINATIFS

## NAAMSTEMMINGEN

**Mme la Présidente.** — L'ordre du jour appelle les votes nominatifs sur les projets dont l'examen est terminé.

Aan de orde zijn de naamstemmingen over de afgehandelde ontwerpen.

## PROJET D'ORDONNANCE PORTANT ASSENTIMENT AU : TRAITE DE NICE MODIFIANT LE TRAITE SUR L'UNION EUROPEENNE, LES TRAITES INSTITUANT LES COM- MUNAUTES EUROPEENNES ET CERTAINS ACTES CONNEXES, AUX PROTOCOLES A, B ET C ET A L'ACTE FINAL, FAITS A NICE LE 26 FEVRIER 2001

*Vote nominatif sur l'ensemble*

## ONTWERP VAN ORDONNANTIE HOUDENDE INSTEM- MING MET : HET VERDRAG VAN NICE HOUDENDE WIJZIGING VAN HET VERDRAG BETREFFENDE DE EU-

**ROPESE UNIE, DE VERDRAGEN TOT OPRICHTING VAN DE EUROPESE GEMEENSCHAPPEN EN SOMMIGE BIJBEHORENDE AKTEN, MET DE PROTOCOLLEN A, B EN C EN MET DE SLOTAKTE, OPGEMAAKT TE NICE OP 26 FEBRUARI 2001**

*Naamstemming over het geheel*

**Mme la Présidente.** — Mesdames, Messieurs, nous passons maintenant au vote nominatif sur le projet d'ordonnance.

Dames en Heren, wij stemmen nu over het ontwerp van ordonnantie.

— Il est procédé au vote nominatif.

Er wordt tot naamstemming overgegaan.

*Résultat du vote :*

65 membres sont présents.

48 répondent oui dans le groupe linguistique français.

6 répondent oui dans le groupe linguistique néerlandais.

8 répondent non dans le groupe linguistique français.

3 répondent non dans le groupe linguistique néerlandais.

*Uitslag van de stemming :*

65 leden zijn aanwezig.

48 antwoorden ja in de Franse taalgroep.

6 antwoorden ja in de Nederlandse taalgroep.

8 antwoorden neen in de Franse taalgroep.

3 antwoorden neen in de Nederlandse taalgroep.

En conséquence, l'Assemblée réunie adopte le projet d'ordonnance qui sera soumis à la sanction du Collège réuni.

Bijgevolg neemt de Verenigde Vergadering het ontwerp van ordonnantie aan : het zal ter bekrachtiging aan het Verenigd College worden voorgelegd.

Ont voté oui :

Ja hebben gestemd :

Groupe linguistique français — Franse taalgroep :

MM. Adriaens, André, Azzouzi, Mme Bertieaux, M. Boelpaep, Mmes Bouarfa, Braeckman, M. Bultot, Mmes Caron, Carthé, MM. Clerfayt, Cools, Cornelissen, Mme De Galan, MM. Daems, Daïf, De Decker, De Grave, de Lobkowicz, De Wolf, Decourty, Mme Derbaki Sbai, M. Doulkeridis, Mmes Emmery, Huytebroeck, MM. Ide, Lahssaini, Mmes Lemesre, Meunier, MM. Michel, Moock,

Mme Mouzon, MM. Ouezekhti, Parmentier, Mmes Payfa, Persoons, MM. Peszta, Roelants du Vivier, Romdhani, Mme Saïdi, M. Smits, Mme Theunissen, MM. van Eyll, Van Roye, Vervoort, Mme Wynants, MM. de Clippele et de Patoul.

Nederlandse taalgroep — Groupe linguistique néerlandais :

M. Béghin, Mme Byttebier, M. Gatz, Mme Grouwels, MM. Vandebossche et Vanraes.

Ont voté non :

Neen hebben gestemd :

Groupe linguistique français — Franse taalgroep :

Mme Bastien, M. Cerexhe, Mmes de Groote, Fraiteur, MM. Hance, Lemaire, Mahieu et Riguelle.

Nederlandse taalgroep — Groupe linguistique néerlandais :

MM. Demol, Lootens-Stael et Van Assche.

**PROJET D'ORDONNANCE PORTANT ASSENTIMENT A : L'ACCORD EURO-MEDITERRANEEN ETABLISANT UNE ASSOCIATION ENTRE LES COMMUNAUTES EUROPEENNES ET LEURS ETATS MEMBRES, D'UNE PART ET LA REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE, D'AUTRE PART, AUX ANNEXES I, II, III, IV, V ET VI, AUX PROTOCOLES 1, 2, 3, 4 ET 5 ET L'ACTE FINAL, FAITS A LUXEMBOURG, LE 25 JUIN 2001**

*Vote nominatif sur l'ensemble*

**ONTWERP VAN ORDONNANTIE HOUDENDE INSTEMMING MET : DE EUROPEES-MEDITERRANE OVEREENKOMST WAARBIJ EEN ASSOCIATIE TOT STAND WORDT GEBRACHT TUSSEN DE EUROPESE GEMEENSCHAPPEN EN HUN LIDSTATEN, ENERZIJD, EN DE ARABISCHE REPUBLIEK EGYPTE, ANDERZIJD, MET DE BIJLAGEN I, II, III, IV, V EN VI, MET DE PROTOCOLLEN 1, 2, 3, 4, EN 5 EN MET DE SLOTAKTE, OPGEMAAKT TE LUXEMBURG OP 25 JUNI 2001**

*Naamstemming over het geheel*

**Mme la Présidente.** — Mesdames, Messieurs, nous passons maintenant au vote nominatif sur le projet d'ordonnance.

Dames en Heren, wij stemmen nu over het ontwerp van ordonnantie.

— Il est procédé au vote nominatif.

Er wordt tot naamstemming overgegaan.

*Résultat du vote :*

65 membres sont présents.



54 répondent oui dans le groupe linguistique français.

6 répondent oui dans le groupe linguistique néerlandais.

3 s'abstiennent dans le groupe linguistique néerlandais.

2 s'abstiennent dans le groupe linguistique français.

*Uitslag van de stemming :*

65 leden zijn aanwezig.

54 antwoorden ja in de Franse taalgroep.

6 antwoorden ja in de Nederlandse taalgroep.

3 onthouden zich in de Nederlandse taalgroep.

2 onthouden zich in de Franse taalgroep.

En conséquence, l'Assemblée réunie adopte le projet d'ordonnance qui sera soumis à la sanction du Collège réuni.

Bijgevolg neemt de Verenigde Vergadering het ontwerp van ordonnantie aan : het zal ter bekrachtiging aan het Verenigd College worden voorgelegd.

Ont voté oui :

Ja hebben gestemd :

Groupe linguistique français — Franse taalgroep :

MM. Adriaens, André, Azzouzi, Mme Bertieaux, M. Boelpaep, Mmes Bouarfa, Braeckman, M. Bultot, Mmes Caron, Carthé, MM. Cereche, Clerfayt, Cools, Cornelissen, Mme De Galan, MM. Daems, Daïf, De Decker, De Grave, Mme de Groote, MM. de Lobkowitz, De Wolf, Decourty, Mme Derbaki Sbai, M. Doulkeridis, Mmes

Emmery, Fraitteur, Huytebroeck, MM. Ide, Lahssaini, Lemaire, Mme Lemesre, M. Mahieu, Mme Meunier, MM. Michel, Moock, Mme Mouzon, MM. Ouezekhti, Parmentier, Mmes Payfa, Persoons, MM. Pesztat, Riguelle, Roelants du Vivier, Romdhani, Mme Saïdi, M. Smits, Mme Theunissen, MM. van Eyll, Van Roye, Vervoort, Mme Wynants, MM. de Clippele et de Patoul.

Nederlandse taalgroep — Groupe linguistique néerlandais :

M. Béghin, Mme Byttebier, M. Gatz, Mme Grouwels, MM. Vandenbossche et Vanraes.

Se sont abstenus :

Hebben zich onthouden :

Nederlandse taalgroep — Groupe linguistique néerlandais :

MM. Demol, Lootens-Stael et Van Assche.

Groupe linguistique français — Franse taalgroep :

Mme Bastien et M. Hance.

— La séance plénière de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune est close.

De plenaire vergadering van de Verenigde Vergadering van de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie is gesloten.

— Prochaine séance plénière sur convocation de la Présidente.

Volgende plenaire vergadering op bijeenroeping van Mevrouw de Voorzitter.

*La séance plénière est levée à 20 h 30.*

*De plenaire vergadering wordt om 20.30 uur gesloten.*





